

QUESTIONS DE FUTUR

108 EXPERTS ET DÉCIDEURS
FRANÇAIS RELÈVENT LE DÉFI

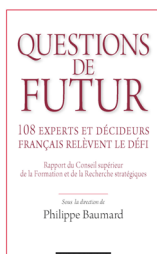
Rapport du Conseil supérieur
de la Formation et de la Recherche stratégiques

Sous la direction de

Philippe Baumard

CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



À une France inquiète, qui craint pour sa cohésion sociale, son rang international et sa capacité à se renouveler, *Questions de futur* oppose la projection d'une France décidée, sûre de ses atouts et de ses talents. Une France qui compte bien en faire usage pour surmonter les défis de défense, de sécurité, d'économie et de société qu'elle doit relever dans les années à venir.

À condition qu'elle se pose les bonnes questions. Les 108 intellectuels et décideurs français réunis dans ce livre, parmi lesquels Nicole Gnesotto, Vincent Desportes, Michel Wieviorka, Bertrand Badie, Jean-Luc Racine, Martine Monteil, Patrick Lagadec, Nicole El Karoui, y contribuent de façon magistrale. En mettant à profit leur expérience, ils interpellent nos responsables politiques et économiques sur les voies qui engageront l'avenir de notre pays et lui permettront de rester un acteur mondial. Un exercice atypique qui constitue une expérience rare de pensée libre en France.

Leurs questions et leurs propositions vont du modèle social français aux risques sociétaux et financiers, du monde numérisé à la cybersécurité et à la dissuasion nucléaire, de l'insécurité alimentaire aux migrations, des écosystèmes à la dépendance énergétique et aux catastrophes naturelles. Questions souvent non résolues, négligées ou trop dérangelantes qui remettent en cause les idées établies mais auxquelles il est urgent d'apporter des réponses enfin pertinentes.

Questions de futur

Questions de futur

108 experts et décideurs français
relèvent le défi

Rapport du Conseil scientifique du Conseil Supérieur
de la Formation et de la Recherche Stratégiques

*Sous la direction de
Philippe Baumard*

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche - 75005 Paris

Sommaire

Avant-Propos	13
Les questions	17
<i>Les normes et standards de sécurité : un enjeu majeur ...</i>	18
<i>Économie et sécurité globale : risques, évolutions et enjeux</i>	20
<i>Focus sur les approvisionnements en ressources premières, affaire stratégique</i>	27
<i>Mutations, hybridations, nouvelle mondialisation criminelle</i>	29
Géopolitique et géostratégie, prospective et conflits, défense nationale et politiques militaires	35
<i>« Le grand reste » : les évolutions du système international</i>	36
<i>Le cadre national : les conditions de la puissance française</i>	45
Risques et atouts sociétaux et sociaux, cohésion et pérennité	51
<i>Identifier et stimuler les processus de vitalité et de performance sociale</i>	51
<i>Sortir des schématismes sociaux</i>	60
<i>Le bien-être est un levier stratégique négligé</i>	65
<i>Interroger la puissance sous l'angle du modèle de société.</i>	68
<i>Faut-il redéfinir la notion de puissance ?</i>	72
Gouvernance, migrations, politiques publiques nationales et internationales	75
<i>Gouvernance sociale et sécurité humaine</i>	75

<i>Quels enjeux autour des flux migratoires dans les décennies à venir ?</i>	86
<i>Le rôle grandissant des écosystèmes d'affaires dans les enjeux de gouvernance</i>	97
Menaces contemporaines et technologies de l'information, nouvelles criminalités	103
<i>Deux vecteurs globaux et transversaux : nouvelles violences et cyber-défense</i>	103
<i>La cyber-sécurité deviendra-t-elle l'égalisateur de puissance du XXI^e siècle ?</i>	104
<i>Exposition aux risques terroristes</i>	113
<i>Des formations abondantes qui doivent se défaire de leurs empreintes idéologiques</i>	116
Développement durable : organisation spatiale des sociétés, climat, biodiversité, énergie, sécurité alimentaire ..	121
<i>Organisation spatiale et interactions territoriales</i>	123
<i>La biodiversité et le concept de service écosystémique</i>	129
<i>Le climat et la nécessité d'une expertise interdisciplinaire au niveau international... et national</i>	132
<i>Réduire la dépendance énergétique</i>	136
<i>La sécurité alimentaire mondiale</i>	140
Systèmes complexes, gestion des catastrophes et des crises, risques sanitaires et naturels	147
<i>De la sécurité technique aux risques majeurs</i>	148
<i>Définir l'intention : développement et défense stratégiques de systèmes complexes</i>	153
<i>Gestion de Crise et impact citoyen</i>	160
Risques et régulations économiques financières	165
<i>Controverses sur les déséquilibres globaux</i>	165
<i>Des problèmes globaux structurels</i>	169
<i>Une socio-démographie française au milieu du gué</i>	173
<i>Rigidification des systèmes de décision</i>	176

<i>L'urgence d'une réinvention d'un modèle socio-économique français</i>	180
Compétitivité et développement technologique : rayonnement, patrimoine sécurité	185
<i>Les grands ensembles de la recherche française et leur dynamique de transformation</i>	185
<i>Des réformes nombreuses, peu de visibilité stratégique ...</i>	194
<i>En quête d'une stratégie : entre programmation et évaluation</i>	196
<i>L'enjeu stratégique de l'évaluation de la recherche et de la politique de la recherche</i>	199
<i>La France de la recherche et de la technologie à la croisée des chemins</i>	207
<i>Conclusion : interroger la solidité des fondements des stratégies des sciences françaises</i>	210
Conclusion	215
Notes	221

Les questions

Les questions stratégiques évoquées par le Conseil scientifique ont un point commun particulièrement sensible pour les responsables politiques : presque toutes menacent en définitive la cohésion sociale et la robustesse territoriale, deux piliers déterminants des démocraties, de façon parfois inédite pour nos sociétés modernes, en nature ou en ampleur.

Les réflexions conduites par le Conseil scientifique se rejoignent sur un point commun : la recherche de la compréhension des fondements de la « résilience », des menaces pesant sur la nation et sur les politiques nécessaires ou possibles pour accroître la résilience de la France. La résilience se définit comme « la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement », ou à tout le moins « dans un mode socialement acceptable »¹. Elle implique de ce fait de multiples dimensions et un grand nombre d'acteurs, hétérogènes par nature et par objectifs, et dépasse le seul cadre de la défense ou de la sécurité.

L'état du monde change à grande vitesse, tant d'un point de vue quantitatif (raréfaction des ressources naturelles, nouvelle répartition des richesses, démographie) que qualitatif (technologies invasives, évolutions des liens sociaux et des représentations, insécurité croissante des transports de biens,

de personnes et d'information, redistribution de la puissance des États, questions posées à la croissance...).

Des changements de point de vue et d'approche sont donc nécessaires, comme l'ont montré les débats. Ils n'ont pas été exhaustifs ; néanmoins des questions majeures de recherche stratégique en découlent ; et d'autres ne doivent pas être négligées, pour aider au changement de perspective nécessaire. C'est pourquoi ce chapitre tente de déceler mais aussi de prolonger les thèmes stratégiques majeurs transversaux aux réflexions des différentes sections du Conseil scientifique. Il abordera successivement les questions juridiques, économiques et sociétales dont l'étude et surtout la prise en compte vont conditionner notre avenir et l'état de notre société.

LES NORMES ET STANDARDS DE SÉCURITÉ : UN ENJEU MAJEUR

Alors que le libre échange de données et de flux au niveau mondial fait disparaître les frontières, grâce notamment à la sphère Internet et à la libre circulation des biens et des personnes dans une grande partie du monde, il n'a jamais été autant question d'instauration et de consolidation d'un référentiel mondial structuré, fondé sur des normes et des standards de sécurité, décliné au niveau de chaque État. En effet, la mise sur le marché d'un côté du monde de produits fabriqués dans plusieurs lieux dispersés et lointains milite pour un référentiel commun de reconnaissance des qualités de ces objets. Ces normes sont produites par des organismes non gouvernementaux dont la création ne dépend souvent que d'acteurs privés. Mais de ce fait, dans ce domaine des normes et des standards de sécurité, nous assistons à un jeu d'acteurs visant à des

rapports de forces politiques et industriels qui impactent l'équilibre entre souveraineté nationale et « référentiel » international.

Dans le cas particulier du nucléaire, les événements du 11 mars 2011 au Japon viennent d'ailleurs précipiter la création de ce référentiel de sécurité, déjà fortement engagé par les Américains, les organismes internationaux et les ONG. Toutes ces actions d'ores et déjà engagées donneront naissance à un « nouveau référentiel post-Fukushima ».

Dans ce cadre, les normes et standards de sécurité, de sûreté et de non-prolifération nucléaire vont devenir incontournables et dimensionnant pour le référentiel « sécuritaire » global de chaque État, donc à terme de la planète. Ces normes et standards déclencheront certainement une « guerre économique » industrielle sans précédent dans tous les domaines directement ou indirectement liés à l'énergie nucléaire, donc à la sécurité, mais aussi la défense.

En effet, les fondements de l'ordre nucléaire mondial – posés par le Traité de non-prolifération et la Conférence d'Examen du TNP, déployés par les institutions internationales comme l'AIEA ou renforcés par des accords bi ou multilatéraux entre États, mais aussi structurés par tous les accords placés sous les initiatives américaines comme par exemple l'alliance « Bush-Poutine » (la *Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism* : GICNT), ou le *World Nuclear Security Summit* – vont être remaniés par toutes les parties s'estimant légitimes, pour se fondre plus largement dans ce que sera le futur référentiel de défense et de sécurité mondial. C'est donc à travers ces éléments qu'il faut analyser les problématiques « défense et sécurité » sur tous les plans (techniques et réglementaires, capacitaires, économiques et industriels, politiques et institutionnels, etc.).

Par ailleurs, la standardisation est recherchée non seulement pour sa lisibilité mais aussi pour les économies d'échelle qu'elle porte en germe. Jusqu'où renforce-t-elle ou fragilise-t-elle la production et l'innovation, d'une part du fait de l'existence de défauts génériques ou de questions concurrentielles, d'autre part de son rôle vis-à-vis de la créativité ? Cette question établit un lien avec d'autres préoccupations du Conseil scientifique, touchant l'innovation, l'économie et le développement durable.

ÉCONOMIE ET SÉCURITÉ GLOBALE : RISQUES, ÉVOLUTIONS ET ENJEUX

L'économie est à la fois une ressource, un moyen et une cible possible des enjeux de résilience. Elle se positionne donc comme un « nœud » des réflexions stratégiques. Ceci pose la question de la conduite des études idoines pour comprendre les enjeux et les réponses possibles d'un point de vue économique, que ce soit en mobilisant les connaissances existantes ou en favorisant de nouvelles études ciblées.

Un lien ténu entre résilience et perte de compétitivité économique

D'un point de vue économique, la résilience de la nation renvoie notamment à sa capacité de maîtrise des technologies et des productions requises. Les cas d'épidémie ou l'identification des risques de cette nature montrent que la résilience va au-delà des seuls besoins de défense, même élargis à la sécurité. La base industrielle et technologique de défense offre un embryon de réponse, mais elle ne saurait suffire. Au-delà, nous pouvons nous demander si l'investissement privé doit

être le seul moteur de l'évolution de la base industrielle et technologique nationale. L'effort public ne pouvant répondre seul aux défis, en termes tant budgétaires qu'organisationnels, il convient de s'interroger sur les formes de partenariats entre l'État et les entreprises permettant de réduire les risques de lacunes dans les outils de production. Dans ce cadre, quelles sont les incitations les plus efficaces au regard des différents niveaux d'intervention possibles (R&D, investissement industriel, constitution de stocks, connaissances tacites) ?

De même l'interdépendance croissante des économies, via les échanges intra-sectoriels, aboutit à la fois à des risques de rupture d'approvisionnement du fait de sources non-nationales et de perte de savoir-faire comme maillons critiques dans la chaîne de production. Il serait utile de connaître l'ampleur de la dépendance de notre économie résultant de l'internationalisation des processus de production et d'évaluer la nature des risques qui en découlent. Cette analyse doit conduire à définir les solutions (privées, publiques, mixtes) envisageables et, pour chacune d'entre elles, le(s) rôle(s) pour l'État.

Une analyse plus spécifique peut être conduite au niveau des technologies. Si le ministère de l'Industrie conduit régulièrement des études prospectives sur les technologies clés, ces travaux ne constituent qu'une partie de la réponse. Il importe également de savoir quelles sont les technologies et compétences essentielles pour assurer une maîtrise des productions ou, plus largement, des activités économiques essentielles. Comment définir, par exemple, la notion de dépendance dans l'accès aux technologies et dans la robustesse de la base industrielle ? Une manière d'aborder cette question pourrait être de revisiter, sous l'angle de la sécurité industrielle et technologique, les notions de « système national d'innovation » et « d'autonomie stratégique ».

Existe-t-il par ailleurs des effets de seuil en termes d'investissement, de capacités industrielles ? Nous manquons d'études sur les effets systémiques des choix publics et privés d'investissement et de désinvestissement (notamment liés à la recomposition internationale des chaînes de valeur) au niveau de filières ou de l'économie prise dans son ensemble.

Une priorité stratégique : financer l'innovation

Comment évaluer et prendre en considération la vulnérabilité économique et technologique d'une économie ? La mondialisation économique montre que la notion de politique industrielle et plus particulièrement technologique doit être de nouveau analysée. Le choix de « champions » nationaux semble pertinent pour consolider les filières et les grands groupes, mais il pourrait aussi être un facteur de fragilisation des autres parties prenantes des filières technologiques. La place des PME et des ETI dans les filières est essentielle quand les grands groupes sous-traitent quelque 70% de leur chiffre d'affaires, or les études récentes montrent leur fragilité en termes de taille (trop petite), de capitalisation (trop faible), et d'innovation.

La France s'est engagée dans une réflexion de fond depuis le début des années 2000, donnant en particulier naissance aux pôles de compétitivité. Il convient de comprendre l'efficacité de ces pôles pour consolider et renforcer la robustesse de l'industrie et de la recherche en France. De plus, cette réponse ne saurait être la seule, au regard de la diversité des entreprises et des activités. Il importe donc de réfléchir sur les mécanismes incitatifs vis-à-vis du financement de l'innovation dans un contexte de crise financière et budgétaire, de contraintes de retour sur investissement pour les entreprises et de vieillissement de la population.

Au-delà de la production des innovations se pose la question de leur valorisation et de leur contribution à la résilience de notre pays. Comment profiter des ruptures technologiques pour conquérir de nouveaux marchés, ce qui est toujours beaucoup plus facile lorsque ceux-ci sont émergents ? Si la R&D est un moteur structurel de la compétitivité de l'économie française, le prisme technologique de l'innovation constitue une limite. Les travaux en économie de la connaissance montrent la pluralité des formes de connaissances. Un travail de cartographie des connaissances serait utile pour éclairer les politiques publiques comme le dialogue entre l'État et l'industrie.

Une mission stratégique : réguler les échanges financiers

Les marchés financiers, mus par un nombre de plus en plus restreint d'acteurs réels et animés par un mimétisme reconnu, accentuent les tendances au lieu de les équilibrer et semblent de plus en plus décorrélés de l'économie réelle, *a fortiori* des besoins stratégiques de robustesse des sociétés et des territoires, au profit de leurs seuls signaux. Une recherche stratégique doit donc conceptuellement poser « à l'envers » la question de leur régulation et rechercher les formes donnant de la robustesse à des sociétés en contexte mouvant.

La supervision des institutions financières est actuellement en débat au niveau européen, tant pour le secteur bancaire que pour celui des assurances. De nouvelles régulations sont progressivement mises en place afin de mieux contrôler le fonctionnement de ces secteurs. Il convient de comprendre si les règles ainsi définies permettront de réguler vraiment le monde de la finance et quelles en sont les limites, les faiblesses et les nécessaires compléments pour éviter des risques systémiques.

Au-delà, il convient de réfléchir sur de nouveaux moyens de financement de la dette – publique et privée – qui alimentent le développement et la résilience des sociétés. Ceci renvoie aussi aux évolutions de la régulation bancaire et financière mondiale. En définissant des règles uniformes, ces évolutions risquent d'imposer un modèle anglo-saxon qui n'est pas nécessairement compatible avec les formes de capitalisme français ou rhénan, créant ainsi une contrainte particulière pour nos entreprises.

Écologie et développement durable : quelles stratégies de résilience ?

La question du développement durable se traduit d'un point de vue stratégique par le repérage en continu des « non durabilités » et de leurs dynamiques : celles qui produisent des épuisements et des pertes de contrôle. C'est avec la conquête spatiale que nous avons vraiment pris conscience que notre Terre était un ensemble fini (un ensemble convexe fermé borné) peu différent d'une capsule spatiale où auraient embarqué 7 milliards d'individus pour un voyage de milliards d'années sans station-service.

Les interactions du système Terre, sociétés incluses, sont innombrables, et leur capacité à revenir à un état stable malgré les perturbations physiques, chimiques et biologiques liées à la pression anthropique n'est pas assurée. Le dérèglement climatique et la dégradation des écosystèmes, qui produisent surtout des rétroactions accélératrices, en fournissent des exemples préoccupants.

Pour traiter ces questions, la séparation des disciplines et la parcellarisation des raisonnements introduites par les Lumières doivent être urgemment complétées par des approches plus intégratrices et plus attachées aux interfaces, qui sont

susceptibles de remettre en cause certaines axiomatiques réductrices². L'information des acteurs de la société sur l'imbrication des enjeux n'est pas assez systématique, leur participation à la création de connaissances insuffisamment reconnue. De ce fait, science et société se privent de capacités aujourd'hui cruciales d'innovation pratique et de refonte des paradigmes, ainsi que d'un facteur supplémentaire de participation individuelle à la cohésion sociale, facteur de résilience majeur en cas de phénomène déstabilisant extrême tel que le tsunami japonais.

Cette recherche peut être appliquée à plusieurs questions identifiées comme structurantes pour la résilience de nos sociétés et de nos économies.

- 1) *Urbanisme et résilience* : la concentration urbaine est un facteur d'efficacité (énergie, dépollution de flux concentrés, activités économiques voisines, proximité potentielle des logements, services et professions...) ; la densité urbaine est donc un facteur d'attractivité, que le traitement urbanistique peut magnifier ou dégrader (en région parisienne, le centre de Paris [Marais] est trois fois plus dense que les grands ensembles périphériques) ; c'est aussi un élément potentiel de vulnérabilité (dépendance vis-à-vis d'approvisionnements vitaux extérieurs, complexité du fonctionnement en matière de réseaux, de systèmes électroniques, de proximité du littoral...).
- 2) *Terres agricoles* : comment conforter et/ou restaurer fertilité et intensité, comment rouvrir l'éventail des possibles grâce à la diversité des scientifiques et des praticiens ; comment accroître l'efficacité par rapport aux ressources (eau, phosphates, terres, fonctionnements biologiques notamment du sol...) non seulement d'une exploitation donnée mais aussi d'un territoire ; comment traiter en termes sociaux, poli-

- tiques et géostratégiques la confiscation des terres, des ressources en eau ou de l'accès aux semences
- 3) *Énergie et durabilité* : comment faire de l'efficacité énergétique, plus généralisable et moins conflictuelle que l'accès aux sources d'énergie, une véritable priorité scientifique et politique, notamment pour l'Europe et le Japon ; comment construire les décisions les plus résilientes et soutenables en matière de systèmes de production et de distribution énergétiques ; comment anticiper les effets socio-économiques, environnementaux et de repositionnement stratégique du tsunami japonais
 - 4) *Biodiversité, exploitation des écosystèmes et robustesse territoriale* : si la valorisation économique constitue une expression utile quoique très réductrice des services aux écosystèmes, elle ne fournit pas pour autant un outil général pour la préservation ou la restauration des fonctionnements naturels dont nous dépendons ; entre indicateurs partagés (IPBES), quotas, « files d'attente », interdictions, quelles approches et à quelles échelles ?
 - 5) *Traitement des risques complexes* : en matière de prévention (risques connus) se pose notamment la question suivante : comment produire des modèles prédictifs permettant de prévenir un risque et/ou d'organiser une réponse sans rigidifier le système ou engendrer des contournements ? En matière de précaution (s'applique à un risque mal connu, en général non probabilisable, à effet potentiellement grave et/ou irréversible, *a fortiori* lorsqu'il est produit par des décisions d'intervenants multiples et touche un grand nombre de personnes n'ayant pas pris part à ces décisions ; souvent confondu avec la prévention, dès que le risque est connu et probabilisable), quelle évolution possible des réactions des acteurs et quels effets sur la résilience sociétale ?

À titre d'exemple intégrateur de ces problématiques, la Méditerranée constitue l'exercice de développement durable obligé de l'Europe : quels axes prioritaires immédiats dans le nouveau contexte ?

FOCUS SUR LES APPROVISIONNEMENTS EN RESSOURCES PREMIÈRES, AFFAIRE STRATÉGIQUE

La crise financière et économique a provoqué une révision des allocations d'actifs qui modifie les flux d'investissement. Aux raisons financières – diversification, recherche de rendement et quête de sécurité – s'ajoutent des raisons géoéconomiques – sécurité des approvisionnements – pour accroître fortement la demande de biens réels : terres arables, forêts, foncier, droits d'exploitation du sol, de la mer, des eaux ou du sous-sol. Le mouvement en ce sens s'accompagne de pressions à la dérégulation des transferts d'actifs réels, à la privatisation de ces actifs, et à la substitution d'exploitations industrielles tournées vers les marchés internationaux aux exploitations vivrières destinées aux besoins locaux ou régionaux.

La pression de liquidités surabondantes sur des marchés d'actifs réels s'exerce partout dans le monde. La France n'échappe pas à l'acquisition de terres exploitées de manière industrielle par des fonds d'investissement. Cette situation rend plus difficile l'accès à la propriété des populations locales, institue des logiques de concentration contraires à la politique d'aménagement du territoire, et surtout accroît la pression à l'exploitation financièrement rentable de toutes les ressources disponibles, afin d'accélérer le retour sur investissement. Il faut considérer dans quelle mesure la logique financière appli-

quée aux biens réels peut conduire à réaliser de véritables opérations de « liquidation » du patrimoine naturel : terres et nappes phréatiques épuisées, mers surexploitées, etc., et aussi de liquidation des structures sociales : volatilité des prix, écarts consécutifs des revenus et des patrimoines, dépendance à l'égard des marchés extérieurs, etc. Les effets à court, moyen et long termes de la financiarisation des biens réels, de leur propriété ou de leurs droits d'exploitation, sur le cadre de vie, mais aussi sur la souveraineté et l'autonomie des populations, représentent un sujet d'importance stratégique, à la fois comme opportunité et comme menace. Ils doivent donc être étudiés, ainsi que les moyens d'en endiguer les causes. La préoccupation stratégique demande que les conséquences de cette tendance lourde sur les liens et fonctionnements sociaux soient systématiquement examinées.

Plus particulièrement, en matière de ressources minérales :

- Comment repérer et protéger/gérer/négocier la gestion de l'accès à une ressource en matières premières (par exemple minérales) qui ne sont pas encore classifiées comme stratégiques ?
- L'économie circulaire systématisée constitue-t-elle une issue suffisante pour la gestion pacifique des ressources vitales (exemple : métaux rares pour l'électronique), ou faut-il lui associer d'autres concepts plus culturels et organisationnels ?
- Quelle approche praticable pour l'Union européenne concernant les nouveaux gisements, notamment océaniques et situés aux pôles : compte tenu des coûts élevés prévisibles d'exploitation, quel est le rôle joué par les demandes de permis d'exploration ?

En matière de ressources vivantes :

- Comment gérer les ressources en attrition rapide, comme les ressources halieutiques : quels rôles pour la constitution et le partage international des résultats d'observation ? Quel objectif en termes d'accès des populations littorales aux ressources, et donc quels outils ? Faut-il partager la haute mer entre les nations ?
- La Politique agricole commune (PAC) comme enjeu stratégique de l'Europe et élément de projection de puissance : la diversité des productions et des systèmes s'oppose à une conception fondée sur des productions et circuits massifs d'import-export : quels sont les nouveaux éléments constitutifs du couple puissance / résilience ?
- L'appropriation des sols à l'échelle mondiale fait partie des stratégies de puissance de nombreuses entités publiques ou privées disposant des moyens adéquats : à quelles conditions ce mouvement pourrait-il être rendu compatible avec la sécurité géopolitique et le maintien de la fertilité des terres ?

MUTATIONS, HYBRIDATIONS, NOUVELLE MONDIALISATION CRIMINELLE

D'ici 2016, nous vivons des années que nous pouvons appeler « l'horizon maîtrisable ». L'aveuglement de la communauté internationale risque de provoquer une aggravation des phénomènes de criminalisation des mécanismes fondamentaux, un péril auquel les sociétés développées et démocratiques ne pourront échapper. Il n'est désormais plus possible de

considérer séparément « le » terrorisme, quel qu'il soit, comme une catégorie séparée et distincte des autres dangers et menaces planétaires. Alors que ces deux phénomènes criminels vivaient dans des sphères séparées et relativement étanches durant la Guerre froide, la chute du mur de Berlin et l'accélération de la globalisation ont mis fin à cette confortable réalité.

Comprendre et combattre efficacement cette menace d'ici 2016 supposent dès maintenant d'envisager ensemble les diverses variantes du terrorisme et du crime organisé et les hybrides évoluant entre eux. Dans sa première décennie (1990-2000), la mondialisation déclenche, *visiblement*, sous forme de contre-chocs, de spectaculaires vagues de terrorisme. Ce qui les provoque n'est pas le capitalisme lui-même, mais la représentation exclusivement individualiste qui lui est associée³. Certains groupes peuvent l'interpréter comme une « apocalypse marchande et pornographique » et ripostent par la terreur : par exemple, les mouvements *salafi-jihadi*⁴, la secte bouddhiste Aum Shinrikyo, ou les évangéliques extrêmes américains.

Au même moment, une silencieuse et profonde mondialisation des grands trafics criminels se réalise : êtres humains, stupéfiants, armes, véhicules volés, biens culturels, pillage de ressources naturelles, contrefaçons diverses, etc. Cette mondialisation est d'autant plus négligée que le terrorisme spectacle occupe l'essentiel des médias internationaux et que « trafiquants », « trafiqués » et trafics sont noyés dans les flux migratoires⁵. Aveugles à la mondialisation criminelle, les dirigeants des sociétés démocratiques commencent à réaliser tardivement ses sévères conséquences au bout d'une décennie, avec les attentats du 11 septembre. Ce choc traumatique promeut aux États-Unis une nouvelle doctrine d'action, la « guerre à la terreur » (*war on terror*) – qui affecte durant une décennie tout l'arc musulman, de la Mauritanie à Mindanao et créant

sans doute autant de *jihadis* qu'elle n'en élimine, comme dans une sinistre prophétie auto-réalisatrice. Depuis dix ans, alors que l'Amérique semble obnubilée par les *jihadis*⁶, cette « guerre » maladroite est entretenue par elle-même, transformant une réaction somatique en une aggravation endémique : malgré un effet de lassitude affaiblissant le courant *salafi-jihadi* après trente-deux ans de guerre, l'image de Ben Laden conduit cependant Washington à commettre des erreurs de diagnostic en Afghanistan et en Irak : en assimilant une guerre de résistance à l'invasion conduite par des tribus musulmanes, d'un côté, et un *jihad* guerrier, de l'autre, qui sont deux types différents de conflit.

Durant cette seconde décennie hypnotisée sur ce type de terrorisme, la mondialisation des pratiques et des flux criminels s'aggrave mettant en scène des entités criminelles plus riches et plus actives, la contamination de nouveaux territoires, des flux élargis et ramifiés. Cet échec persistant de la communauté internationale à reconnaître la criminalité organisée transnationale comme une priorité de gouvernance, provoque un désastre consommé. De par le monde (Nord du Mexique, côtes du golfe de Guinée, Somalie, Timor oriental, Haïti, agglomération de Karachi, favelas du Brésil, etc.), États échoués, mégapoles anarchiques, aires immenses d'« habitat informel » (bidonvilles) tombent durablement sous contrôle criminel (cartels ou gangs) ou hybride (guérillas). Indifférence des grandes puissances, du moins jusqu'au tardif cri d'angoisse de l'ONU; contrôle par le crime organisé (au Sud) de fiefs et de diasporas (dans le monde développé) : ainsi peut enfler depuis environ 2008 la seconde vague de la mondialisation criminelle. Les grandes tendances de celle-ci doivent être soigneusement examinées, en particulier :

- Industrialisation des grandes productions illicites, notamment les « manufactures criminelles » consommatrices de capital (contrefaçons dangereuses, stupéfiants, etc.) ; intensification des flux commerciaux illicites vers l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie développée,
- Hybridation accrue entre activités « politiques » (guérillas, bandes armées) ou « religieuses » (fanatismes divers, *jihadis*) et trafics criminels multiples. Remarquons la résilience des entités criminelles ou hybrides aux chocs de tous ordres : trois semaines après le terrible séisme d'Haïti les bordels, sous contrôle criminel, fonctionnent normalement, au milieu de la pire anarchie. Peut-on en tirer des conclusions pour la résilience de nos propres structures ?
- Une force criminelle transnationale résultant toujours d'une dynamique entre un fief et une diaspora : contrôle renforcé des gangs et guérillas dégénérées sur des territoires incontrôlés du Sud, influence renforcée sur « leurs » diasporas émigrées dans les grands centres développés, surtout dans les quartiers et cités hors contrôle.
- Affaiblissement et dégénérescence criminelle graduels du courant *salafi-jihadi* ; renforcement parallèle du salafisme « politique » (Frères musulmans).

La fin programmée d'Al Qaïda crée mécaniquement des opportunités et des ouvertures, légitimant l'expression d'acteurs jusque-là inaudibles ou discrets ou leur conférant des marges d'expansion encore insoupçonnées. Cette expression peut emprunter aussi bien la voie des urnes que de la violence. La première option, pour rassurante qu'elle soit sur la séduction du modèle démocratique, ne conduira pas forcément à des

relations apaisées avec l'Occident. On ne peut ainsi passer sous silence la question des Frères musulmans ni celle de la République islamique d'Iran. Chacun de ces deux acteurs s'insère dans le jeu politique par des voies pacifiques mais peut être tenté aussi par d'autres options. L'Iran a démontré par le passé une grande habileté à faire valoir ses revendications en usant de stratégies asymétriques et violentes dans des logiques soit de négociation – attentats de Paris de 1985/86 – soit de vengeance – attentats d'Argentine de 1992 et 1994. Les contentieux de l'Iran avec l'Occident et une partie du monde arabe sont suffisamment nombreux et complexes pour que cette option soit ignorée.

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site

www.cnrseditions.fr